

# Le business parallèle du

**MÉTROPOLE** Des piles de bois volés au bord des routes dans le Médoc aux petites annonces à bas prix sur Internet ciblant toute l'agglomération bordelaise, un marché qui rapporte. Enquête

Daniel Bozec  
d.bozec@sudouest.fr

L'hiver dernier, dans un quartier pavillonnaire d'Eysines. Des voisins passent ensemble une commande de bois de chauffage auprès d'un vendeur repéré sur leboncoin.fr, le site de petites annonces. Neuf stères à 50 euros l'unité, du chêne et du châtaignier coupés en 50 centimètres, vingt-quatre mois de séchage annoncés, le tout à payer en liquide. Un bon plan, « dans les prix bas du marché », veut croire Natacha. Bienvenue dans le business parallèle du bois de chauffage à l'échelle de l'agglomération bordelaise.

Car les deux livreurs ne traînent pas pour décharger le bois, en vrac sur un camion-plateau. Et ils sont déjà loin quand les clients réalisent que le compte n'y est pas : manquent deux ou trois stères à l'appel. Impossible de les recontacter, le portable est coupé, et pour cause - un an après, il l'est encore. En prime, jamais ils ne livreront dans la matinée les grands-parents, comme prévu, et le bois ne s'avèrera pas aussi sec qu'annoncé.

## « Le bois, c'est le nôtre ! »

Anecdotique ? « Cherchez pas, le bois, c'est le nôtre ! », soupire Jean-François Martin, patron d'une petite entreprise de travaux forestiers, au Pian-Médoc, et lui-même livreur de bois de chauffage. Dans les piles en bord de route ou sur les chemins du Médoc, le vol de bois a beau « être vieux comme le monde », comme dit un professionnel, leboncoin.fr et la marketplace de Facebook ouvrent à certains esprits malintentionnés, commodément abrités derrière un simple prénom dans le flot de

petites annonces répertoriées ou un profil récent sous pseudonyme, l'immense zone de chalandise métropolitaine.

À l'autre bout de l'échelle, des professionnels parfois démunis, à l'exemple de la Forestière girondine, qui a perdu des dizaines et dizaines de stères, ces derniers jours, sur un chantier de Saint-Aubin-de-Médoc (lire ci-contre). Au

moins tous les dimanches, Jean-François Martin s'astreint d'ailleurs à une inspection de ses piles de rondins alentour, lui dont le site de découpe est grillagé et gardé par trois bergers allemands. En septembre 2018, alerté par un transporteur, il était tombé, accompagné d'un de ses chiens, sur deux hommes affairés au délestage d'une pile de bois de

chêne. « Ils étaient en haut, j'ai pris la clé de leur camion », le temps que les gendarmes arrivent. Il dit avoir perdu « 20 stères » et 600 euros. Issu de la communauté des gens du voyage, l'un des deux hommes interpellés en a été quitte pour un rappel à la loi.

## Équipements de sécurité

« Encore récemment, on nous a volé de l'acacia destiné à des piquets de vignes, à Saint-Laurent-Médoc », abonde Franck Meyre, élagueur à Brach, sans illusion sur le sort de la « quinzaine de stères » ici subtilisée. « À part des propriétaires qui en vendent au-dessous du prix », sur Internet, « il y a beaucoup de voleurs ! », tonne-t-il. « 50 euros le



Jean-François Martin, dans son entreprise de travaux forestiers au Pian-Médoc, grillagée et gardée par des bergers allemands. PHOTO CLAUDE PETIT

stère », contre environ 70-75 euros chez les professionnels, « ce n'est pas normal ». Jean-François Martin et lui déplorent un phénomène certes récurrent mais qui irait croissant « depuis trois-quatre ans ». Ce dernier va même jusqu'à affirmer que le vol est devenu le concurrent numéro 1, devant le travail au noir : « Des gens qui cassaient les prix dans la profession, ça s'est un peu perdu. »

Peu de plaintes étant déposées à la gendarmerie, difficile d'évaluer la tendance décrite par ces professionnels. À défaut de remontée,

« ça existe surtout aux alentours des métropoles », confirme toutefois Gérard Napias, président de l'association des Entrepreneurs de travaux forestiers (ETF) en Nouvelle-Aquitaine : « un ami entrepreneur près de Toulouse se dit concurrencé par des gens qui font ça au noir ou revendent du bois dont l'origine pose question. »

Et ils ne sont pas rares ceux qui s'équipent en caméras de chasse, discrètement disposées à proximité d'un chantier. Acteur majeur de la filière bois, la coopérative forestière Alliance Forêt Bois, elle aussi,

s'organise en conséquence. « Le bois de chauffage est un élément important de valorisation du bois de nos adhérents : on sécurise nos espaces, nos stocks de bois en bord de route et nos plateformes », admet le directeur général Stéphane Vieban, prompt à plaider la cause d'un « bois de qualité, sec, bien préparé », de pair avec la labellisation d'appareils de chauffage limitant les émissions de particule. A contrario, « Il faut faire attention à ce que le consommateur ne soit pas acteur de ces réseaux parallèles », conclut-il.

# bois de chauffage



« Il ne reste rien, on n'y peut rien »

**SAINT-AUBIN-DE-MÉDOC** Exemple flagrant d'un vol récent de rondins de bois, au bord d'une route

D'énormes troncs de chêne en vrac, un peu d'acacia aussi, et de la sciure éparpillée de part et d'autre qui atteste des moyens de tronçonnage tout récemment déployés. Il ne reste plus grand-chose des piles de bois stockées au bord de la route de Cujac, à Saint-Aubin-de-Médoc. On y trouvait pourtant « 250 stères », évalue leur propriétaire Michel Launay, patron de la Forêt gironde, à Marcheprime.

Un décor de champ de bataille, peut-être 10-15 % de rondins échoués, avec pertes conséquentes à l'avenir : à 30 euros le bois de deux mètres, il y en avait au total pour 7500 euros. À la revente, sur le marché interlope des particuliers, à 50 euros les 50 centimètres, la valeur s'établit à 12 500 euros. Symptomatique de ces tas de bois pillés sans grande difficulté, y compris en plein jour.

## Débardé depuis peu

C'est un autre professionnel de la filière qui raconte avoir surpris trois hommes, tronçonneuses à la main, au volant de sa voiture, en pleine journée, il y a environ deux semaines. Il s'est garé sur le bas-côté et a fait mine de passer un coup de fil. Le trio a préféré interrompre sa besogne, reprenant la route au volant d'un camion-plateau et d'un fourgon, l'air de rien. « Je suis repassé une semaine après, c'était dans cet état : un carnage », décrit le témoin.

« Je fais débarder au fur et à mesure des besoins de mes clients », explique Michel Launay, qui s'avoue dans l'impossibilité de « surveiller un chantier en particulier. » « Et avant d'envoyer un camion pour charger, je vais voir sur place. Ça a été débardé il y a deux mois, je n'y ai pas remis les pieds de-



À Saint-Aubin-de-Médoc, la semaine dernière : les vestiges de 250 stères de chêne et d'acacia. DA

puis. » Lui s'avoue fataliste et ne songe même pas à déposer plainte. « Il ne reste rien et on n'y peut rien. »

Jean-François Martin, l'entrepreneur de travaux forestiers, évalue entre « 600 et 2 000 euros » les pertes dues aux vols sur les piles de bois dont il a la charge. Et si l'on trouve autant de bois en bord de route, en libre-service diront certains, c'est parce qu'il y a « toujours un laps de temps entre la coupe du bois, sa réception par un entrepreneur et le passage des transporteurs. »

## Fatalité

Lui aussi s'avoue fataliste, et s'il assure avoir « averti la répression des fraudes » pas plus tard qu'à la rentrée de septembre, pour l'heure sans retour, Jean-François Martin ne se voit plus « perdre son temps »

à déposer plainte à la gendarmerie. Pire, il dit redouter un drame, « tôt ou tard » : « Ne vous étonnez pas, un jour, il y en a qui va se retrouver sur une pile, et un coup de fusil partira. On est dans un monde de chasseurs, ici. »

À défaut de plaintes, la Région de gendarmerie Nouvelle-Aquitaine s'avoue bien en peine d'évaluer le phénomène. « Les victimes sont invitées à se rapprocher des services de police et de gendarmerie », indique-t-on au service communication. Président de l'association des entrepreneurs de travaux forestiers (ETF) en Nouvelle-Aquitaine, Gérard Napias suggère une opération coup de poing sur les sites de petites annonces en ligne : « ça pourrait calmer les ardeurs des uns et des autres. »

**D.B.**

## Voir le bois ? « Désolé, c'est interdit »

Profil récent, simples prénoms ou pseudonymes : exception faite de propriétaires éventuellement soucieux de vendre vite, de particuliers qui cherchent à vendre leur propre bois débité dans le jardin ou déstocker avant un déménagement, les annonces douteuses de bois de chauffage se repèrent aisément sur le Net. Contactés par « Sud Ouest », sous pseudo, et interrogés sur la possibilité de voir le bois avant livraison, deux interlocuteurs de la marketplace Facebook ont répondu par la négative : « désolé, c'est interdit » ou « pas possible, à cause des vols, encore récemment ». « Si vous voulez voir le bois, vous pouvez ! », oppose volontiers Franck Meyre, élagueur. Quid de l'entreprise ? Faut-il payer en liquide ? « Nous ne sommes pas une entreprise et l'argent c'est payé en liquide », répond un vendeur en ligne. « Du commerce illégal, ou du black », résume Sébastien Gourdet, chargé de mission Gironde à l'association des entrepreneurs de travaux forestiers (ETF).